L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, no 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 21 MARS 1879.

LA PÉRIODE CRÉATRICE EN FRANCE.

En prenant la présidence de la commission du budget de 1880, M. Brisson a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Je suis profondément touché du grand honneur que vous venez de me faire. Je le dois surtout à l'ancienne amitié qui me lie à la plupart d'entre vous, à la bienveillance de tous; il m'est d'autant plus précieux.

Au moment postérieur de la présidence de la Chambre, mon éminent prédécesseur disait que la République allait entrer dans la "période organique et créatrice." Le temps est, en effet, passé des batailles livrées pour assurer le maintien de la République. Ces luttes n'ont pas été stériles, puisqu'elles nous ont donné la forme de gouvernement qui convient aux sociétés démocratiques et aux peuples libres. Une autre tâche, non moins féconde, s'impose maintenant aux représentants de la nation.

La commission du budget est l'un des outils les plus importants de ce travail nouveau qui doit porter sur tous les intérêts matériels et moraux de la France. Déjà vos devanciers vous ont tracé la voie. Ils n'ont rien compromis, puisque les trois budgets préparés par eux et réglés par la Chambre des députés se sont soldés en excédant. Ils ne se sont pas non plus adonnés à la routine, puisqu'ils n'ont pas laissé passer une année sans alléger les contribuables d'une partie de leur fardeau. 7 millions et demi en 1876, 29 millions en 1877, plus de 28 en 1878, soit au total, 62 millions et demi, voilà le chiffre des dégrèvements opérés par les trois dernières commissions du budget. La réforme postale et télégraphique porte même à 80 millions ces avantages faits aux contribuables. Cependant, les recettes de l'Etat se sont accrues; elles permettront à M. le ministre des finances de proposer un nouveau dégrèvement dont doivent surtout profiter les patentes.

Le plus grand nombre de vous, messieurs, a pris part à l'oeuvre de ces trois années. Vous persévérerez certainement dans cet esprit de sage et discrète innovation. Nous ne perdrons de vue ni la sollicitude que nous devons aux populations vaillantes qui portent le poids des fautes de l'empire, ni notre devoir vis-à-vis de l'Etat.

Notre armée, nos écoles, toutes les institutions qui nous sont chères, la République elle-même, la prospérité et la grandeur de la France sont intéressées au bon ordre de nos finances et à la solidité de notre crédit. La démocratie a le sentiment de sa responsabilité, tout comme elle a l'orgueil de la victoire.

Grâce à nos derniers triomphes, le Parlement et le gouvernement sont plus unis que jamais. Le premier magistrat de la République et les ministres obéissent aux mêmes inspirations que les représentants de la nation. Cette heureuse situation et les travaux consciencieux de nos prédécesseurs nous permettront peut-être de presser l'étude du budget de 1880, sans faillir à notre mission de contrôle et tout en accordant aux questions qui nous sont soumises le mûr examen qu'elles comportent.

Je vous invite, messieurs, à vouloir bien former les sous-commissions entre lesquelles vous avez pour habitude de distribuer nos dossiers.

Il est grand temps que cette période créatrice commence, car nous lisons dans le *Temps* du 1er mars :

La Chambre n'a abordé la discussion de la loi d'état-major que pour décider qu'elle ne la discuterait pas ou du moins qu'elle remettait l'affaire à un mois. Un mois de plus ou de moins, quand on attend, comme Laban, depuis 7 années, ce n'est pas trop. Mais que fera-t-on de ce mois-là? Sera-t-on plus avancé quand on sera au bout? La question sera-t-elle sortie davantage de l'ère des controverses? Rien ne permet de le supposer, au contraire.

....

Quelle leçon que l'histoire de nos variations en matière militaire depuis huit à neuf ans! Et quel triomphe pour M. Thiers, s'il vivait encore! En nous montrant nos cadres appauvris, notre législation dans l'attente, notre administration incertaine, et le puissant mobile de l'esprit de corps à peu près disparu, comme il nous opposerait la vieille armée et l'organisation de 1832! Et il en aurait le droit! N'est-ce pas cette armée qui a pris Sébastopol, après une campagne des plus pénibles? N'est-ce pas elle encore qui a suffi en 1859, malgré les négligences, le favoritisme et les fautes de l'empire qui commençaient déjà à se faire sentir?

....

Il faut jeter à l'eau, comme nous le disions tout à l'heure, les inspirations plus ou moins ingénieuses dont nous nous sommes encombrés depuis huit ans, semblables à des praticiens qui expérimenteraient à loisir *in anima vili*. Cette âme, c'est la France, qui, si quelque crise extérieure survenait, demanderait compte à qui de droit de son organisation militaire inachevée et des années de paix dont on n'aurait pas su mettre à profit le délai providentiel. Qu'importent désormais les objectifs accessoires, à plus ou moins lointaine échéance? Qu'importe que l'état-major, entre autres, devienne ou ne devienne pas une école de commandement? L'essentiel est d'avoir un état-major; que la guerre soit bien préparée, que les ordres soient bien donnés, bien transmis, bien assurés, que les corps soient dirigés là où il faut qu'ils aillent, qu'ils y trouvent vivres et munitions, que l'on sache où est l'ennemi, en quel poste et en quelle force; que demander de plus à l'armée?

Ce que le *Temps* dit de l'armée, on peut le dire des autres grandes réformes que les luttes politiques ont fait rester en suspens. Il est temps que la république française entre dans la période organique et créatrice.

Le carême est venu, mangez vos Shadines.

L'INCIDENT ROUVIER.

Le 3 mars, à la Chambre des députés de Versailles, l'incident suivant s'est produit dans la discussion sur la préfecture de police qui a abouti à la démission de M. de Marcère:

M. le président.—M. Rouvier a la parole pour un fait personnel.

M. Rouvier.—Si pénible qu'il me soit d'introduire dans un débat politique un incident personnel, la Chambre comprendra que je sois amené à cette tribune par une double considération.

Il y a trois années, à cette tribune, on a porté contre moi une accusation odieuse et outrageante (Applaudissements à gauche) sous forme d'une demande de poursuites présentée par M. de Leffemberg avec un luxe de détails que je n'oserais même pas replacer sous les yeux de la Chambre.

M. le ministre, qui pouvait comprendre les tortures qu'inflige à un honnête homme une accusation indigne, n'a pas trouvé un mot pour vous dire la conviction qu'avait fait naître dans son esprit le travail de la commission d'enquête. (Applaudissements à gauche.)

Mais les membres ont écrit une lettre dans laquelle ils déclarent que dans cette affaire il y avait eu un parti pris de la police.

Une déclaration aussi laconique peut satisfaire des esprits non prévenus, mais elle peut ne pas suffire à quelques-uns qui le sont.

J'ai donc le droit d'apporter à cette tribune les constatations faites par la commission d'enquête... (Mouvements divers.)

M. Tirard.—Si la pièce que je vous ai remise est celle que vous voulez lire, je n'autorise pas cette lecture.

M. Rouvier.—Je la lirai, car vous m'avez autorisé à la publier, et elle est l'expression de la vérité (Bruit.—Mouvements divers.)

M. Tirard. Je demande la parole. (Bruit prolongé.)

M. le président. La question, portée à la tribune, et qui met en cause la réparation longuement attendue, (Applaudissements prolongés à gauche et au centre), renferme toutefois un incident sur lequel il faut que la Chambre statue: le document qu'on veut produire n'était pas destiné à la publicité de la tribune, bien que destiné peut-être, ce que j'ignore, à une publicité extérieure au Parlement; il s'agit donc de savoir quelles réserves pourrait faire celui dont la signature figure au bas de ce document. (Très bien! très bien!)

En conséquence, avant que la Chambre statue sur la lecture, je demande à M. Rouvier de consentir à ce que M. Tirard exprime ses réserves. (Applaudissements.) Je recommande à la Chambre de dominer ses émotions, si légitimes qu'elles puissent être.

M. Tirard. Lorsque M. le ministre du commerce me fit l'honneur de m'appeler dans la commission d'enquête, j'éprouvai une profonde répugnance à accepter, d'abord parce que des investigations de cette nature s'éloignaient absolument de mes travaux ordinaires, ensuite parce que je ne connais en aucune façon la procédure de police.

Cependant, après mûres réflexions, je ne crus pas devoir refuser le service qu'on me demandait. Il y avait à cela une raison déterminante. Je me rappelai que le jour où le gouvernement demanda l'autorisation de poursuivre M. Rouvier, c'est moi qui, le premier, protestai contre les communications qui avaient été faites par la police à un journal.

Ce souvenir m'avait toujours préoccupé. J'étais épouvanté de la pensée que la considération d'un honnête homme pourrait être souillée par la dénonciation d'un agent subalterne. (Applaudissements.) Je pensais que je pourrais trouver dans la commission d'enquête l'occasion de faire la lumière, et, comme il s'agissait de l'honneur d'un collègue assis à gauche (Applaudissements à gauche), je crus ne pas devoir refuser de faire partie de la commission. (Très bien! très bien!)

La lumière a été faite. Je n'ai pas refusé à M. Rouvier la preuve qu'il m'a demandée; je lui ai donc communiqué un compte rendu fidèle, fait par moi, signé par tous mes collègues de la commission, sauf les deux membres de l'administration à qui une réserve particulière était commandée.

J'avais promis à M. Rouvier que je monterais à la tribune pour lui apporter ce dont il n'avait pas besoin (Applaudissements), une consécration d'honneur et une réhabilitation. (Vifs applaudissements à gauche et au centre). J'avais demandé à M. Rouvier de ne pas lire ce document devant la Chambre, parce que je n'avais pas l'autorisation de mes collègues. (Très-bien! très-bien!) M. Rouvier veut-il encore le lire? Veut-il que j'entre dans le détail de cette affaire? (Non! non!)

Je le dis avec la conscience d'un honnête homme dont la vie a été tout de travail et de probité: M. Rouvier est digne de notre estime à tous! (Nouveaux applaudissements.)

Il y avait dans cette affaire des choses honteuses qui ont été cachées, et l'on n'a pas craint de laisser peser durant de longs mois sur la tête d'un homme d'honneur une accusation odieuse, infâme! (Applaudissements prolongés.)

Voilà tout l'incident. (Très bien! très bien!)

Voulez-vous que j'entre dans le détail, non pas de l'incident, mais de l'enquête? (Oui!—Non!)

M. le président. Avant de donner la parole à M. Tirard pour s'expliquer sur un autre ordre de faits que celui qui l'avait amené à la tribune, je demanderai d'abord à M. Rouvier s'il considère l'incident comme clos en ce qui le concerne.

M. Rouvier. Oui, en ce qui me concerne. Mais je prie qu'on permette à M. Tirard d'achever son discours et de s'expliquer sur la commission d'enquête. (Applaudissements à gauche.)

Si jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les Shadines.

L'INCENDIE DU CHATEAU DE TERVUEREN.—Le journal le *Nord* donne les détails suivants sur l'incendie qui vient de détruire une partie du palais royal de Tervueren, où résidait l'impératrice Charlotte:

"Le feu, qui avait pris, le matin, vers six heures, a été maîtrisé, au bout d'une couple d'heure.

"Dès que la présence du feu fut constatée, on s'empressa de prévenir l'impératrice Charlotte. Ses dames d'honneur, Mme Moreau et Mlle Müser, son médecin particulier, M. Desmedt, se rendirent dans les appartements de son Altesse Royale, et l'informèrent de ce qui se passait.

"Quelques instants après, la princesse quittait le château qu'elle habitait depuis 1867. Elle se rendit dans l'allée dont elle avait fait sa promenade de prédilection, et s'y arrêta, pendant assez longtemps, en face du château en feu. Elle contemplait l'embrasement, en répétant plusieurs fois: "Mon pauvre palais! mon pauvre palais!"

"Ce n'est pas sans résistance que la princesse a pu être éloignée de sa résidence en flammes; deux fois on a dû la ramener devant le palais, qui n'était plus qu'une fournaise.

"Quelques meubles garnissant les grands appartements du rez-de-chaussée ont pu être sauvés, notamment, les tableaux de Van der Hart, ainsi que les portraits de Léopold Ier et de la reine Marie-Louise.

"La rotonde, dont les murs étaient en stuc blanc, était décorée de huit bas-reliefs, rappelant la vie d'Achille, admirablement exécutés par Rudde. Ces bas-reliefs sont intacts.

"La cause de ce terrible incendie est encore inconnue. Les dégâts sont évalués à plus d'un million de francs.

"Le château de Tervueren avait été construit à la suite des événements de 1815. Profitant de l'enthousiasme qu'avait inspiré à ses peuples la valeur du prince d'Orange, le roi Guillaume provoqua au sein des Etats-Généraux, une proposition dans le but d'offrir au prince un témoignage public d'approbation et de reconnaissance "pour la défense opiniâtre de la position des Quatre-Bras et pour la part si louable qu'il avait prise à la célèbre bataille de Waterloo."

"C'est alors que fut bâti, sous la direction de l'architecte Vanderstraeten, le château, aujourd'hui détruit, qui coûta 700,000 fr.; on le commença en 1817, et le prince d'Orange alla l'habiter au mois de juin 1822."

—Le vent est au duel; nous n'en sortirons pas:

Deux chirurgiens-majors du Val-de-Grâce se sont battus à l'épée, dans le bois de Vincennes.

La cause du duel était sans la moindre importance: on parlait d'une discussion chirurgicale.

Après quelques passes, M. A. M... a été légèrement touché à l'avant-bras. Pansé aussitôt par son adversaire, M. A. M..... a été reconduit à son domicile, où quelques jours de repos suffiront à sa guérison.

Il était dit cependant que cette histoire ne se terminerait pas sans mort d'homme.

M. le docteur Lecomte, qui avait légèrement blessé son adversaire, s'est tiré un coup de pistolet dans le cœur. La mort a été instantanée.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 mars.—Temps couvert et pluvieux suivi d'un temps clair, vents chauds du sud passant à des vents plus froids du nord, suivis d'une hausse du baromètre.

Température du 20 mars 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	54	12
Midi	68	20
3 P. M.	72	22
6 P. M.	68	20

Bulletin météorologique.

Jeudi, 20 mars, 3 h. 42 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	72	Louisville, Ky.	[illegible]
Atlanta	[illegible]	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	[illegible]	Mobile, Ala.	[illegible]
Cairo, Ill.	[illegible]	Montgomery, Ala.	[illegible]
Chattanooga, Tenn.	[illegible]	Nashville, Tenn.	[illegible]
Cincinnati, O.	[illegible]	New Orleans, La.	[illegible]
Davenport, Iowa.	[illegible]	Omaha, Neb.	[illegible]
Dubuque, Iowa.	[illegible]	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
Galveston, Texas.	[illegible]	Savannah, Ga.	[illegible]
Indianola, Tex.	[illegible]	Shreveport, La.	[illegible]
Keokuk, Iowa.	[illegible]	St Louis, Mo.	[illegible]
Key West, Fla.	[illegible]	St Paul, Minn.	[illegible]
La Crosse, Wi.	[illegible]	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Leavenworth, Kan.	[illegible]	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ou au-dessous).

Augusta	5.11	Nashville, Tenn	11.00
Cairo, Ill.	29.06	New Orleans*	5.60
Cincinnati, O.	29.10	Omaha, Neb.	5.11
Davenport, I.	2.01	Pittsburgh, Pa.	5.02
Keokuk, Iowa	3.36	Shreveport, La.	5.02
La Crosse, Wis.	1.00	St Louis, Mo.	12.02
Leavenworth, K.	6.01	St Paul, Minn.	1.06
Louisville, Ky.	12.00	Vicksburg, Miss	26.00
Memphis, Tenn	21.02	Yankton	[illegible]

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé.

MARIAGES—J. M. Lapeyrouse à Mlle Mary Durand.
Hobson Whalen à Mlle Maud H. Barlow.
Thomas Harris à Mlle Ella Lee Fearing.
Moses Bold à Mlle Joséphine Roofe.
Walter Washington à Mlle Mary Harris.
Antoine Macera à Mlle Louisa Parsica.
Willie A. Lasti à Mlle Louise E. D'Auterive.
Joseph F. D'Auterive à Mlle Aurélie Perez.

NAISSANCES—Mme John Burts, un garçon.
Mme Abraham J. Rutledge, un garçon.
" Chas. E. G. Le Breton, un garçon.
" F. Marlins, un garçon.
" Jacob Koch, un garçon.
" John Miller, un garçon.
" F. U. Frederick, un garçon.
" Thos. M. Gilmore, un garçon.
" Chas. F. Brown, une fille.
" C. N. Moore, un garçon.
" Reed Scott, une fille.

DÉCÈS—Lizzie Adams, 30 ans.
Margaret Miles, 60 ans.
Mme Mary E. T. Young, 27 ans.
Frederic Mayer, 50 ans.
Bernard J. Joseph, 2 mois.
John Devine, 78 ans.
Une fille de Mme D. L. Neuberger, 7 jours.
Mary Byrne, 20 ans.
William R. Clark, 47 ans.
Annie Heller, 42 ans.
Frederick W. Reiniske, 60 ans.
Eugenie F. Villa, 9 mois.
Mlle Louisa Vincent, 21 ans.
Mlle Theresa Stephens, 34 ans.
John McPhelin, 34 ans.
George Foster Klein, 39 ans.

Décisions en faveur de Mme Gaines.—Les décisions que vient de rendre la cour de circuit des Etats-Unis entraînent le paiement des sommes suivantes:

Par Joseph Dangel, $1274 25, et les intérêts, à Mme Gaines; $166 67 d'honoraires à M. Ernest Sabourin, maître des requêtes à la chancellerie;

Par J. B. Jacquot, $1405, et les intérêts, à Mme Gaines; $133 33 à M. Sabourin;

Par Stanislas Weber, $1072 83, et les intérêts, à Mme Gaines: $100 à M. Sabourin;

Par Emma Walton, $990 60, et les intérêts, à Mme Gaines: $100 à M. Sabourin;

Par R. C. Cleburne, $385, et les intérêts, à Mme Gaines; $75 à M. Sabourin;

Par Aristide Carlon, $192 50, et les intérêts, à Mme Gaines; $75 à M. Sabourin;

Par Jean Frederic, $192 50, et les intérêts, à Mme Gaines; $75 à M. Sabourin;

Par Mme veuve J. Gallagher, $192 50, et les intérêts, à Mme Gaines; $75 à M. Sabourin;

Par J. C. Garbaroche, $1559 96, et les intérêts, à Mme Gaines; $100 à M. Sabourin;

Par Mme veuve J. A. Bleschmidt, $1060 60, et les intérêts, à Mme Gaines; $133 33 à M. Sabourin;

Par Jules Bauduc, $2,445 85, et les intérêts, à Mme Gaines; $100 à M. Sabourin;

Par Mme F. J. Bauduc, $2520, et les intérêts, à Mme Gaines; $100 à M. Sabourin;

Par Joseph Dubuc, $2308.05, et les intérêts, à Mme Gaines; $100 à M. Sabourin;

Par John Hoey, $8159.65, et les intérêts, à Mme Gaines; $166.67 à M. Sabourin;

Par Mme veuve Pierre Cop, $1084.40, et les intérêts, à Mme Gaines; $133.33 à M. Sabourin;

Par J. C. Pellafer, $1659.33, et les intérêts, à Mme Gaines; $166.67 à M. Sabourin.

Paragraphes.—Le bureau de conversion siègera aujourd'hui, à midi.

—L'administrateur du département des améliorations recevra, de Galveston, une nouvelle machine patentée, qui sert à creuser les fossés, et dont les juges en semblable matière parlent très avantageusement.

—Les représentants du parti républicain, par l'entremise de M. Eugène Staës, rendent hommage à la courtoisie et à l'impartialité de M. Charles Cavanac, préposé à l'inscription des électeurs de la paroisse d'Orléans.

M. Kennedy, président du State National Bank, agent fiscal, dit que les directeurs ont été forcés d'adopter la mesure qu'a annoncée M. Dupuy, caissier; ils y ont été forcés, parce qu'il leur était impossible de maintenir le crédit de l'Etat d'une manière satisfaisante.

—La salle que doit occuper le juge Woods est presque achevée.

—M. J. L. Nevers, marchand de bois de construction de notre ville, a inventé un moteur de navires. Il en a fait l'essai en présence des MM. Shakspeare, propriétaires de la grande fonderie, et de M. Bell, ingénieur civil de la municipalité. On loue la simplicité de l'appareil, et on en attend d'excellents résultats.

—Les agents fédéraux poursuivent aujourd'hui ceux qui font le commerce des tabacs en feuille.

—Le gouverneur a nommé M. F. S. Caro juge de paix du troisième *ward* de la paroisse Plaquemines, en remplacement de M. J. Fontenot, démissionnaire.

—M. Cavanac a transféré ses bureaux, du coin des rues Union et Carondelet, au Capitole.

—M. Rogers a introduit dans les écoles publiques de la ville le système connu ici sous le nom de Kindergarten, et, en France, sous le nom d'asiles. Le succès du système dans les institutions particulières a engagé le surintendant à en faire l'essai dans celles dont la direction lui est confiée.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $32,753 31, dont $1,525 provenant du département du revenu intérieur, 287 68, en argent, pour droits, $2,186, en billets, pour droits, $4,200 provenant du bureau de poste, $14,556 65 de différentes sources.

—Les injonctions empêchent le trésorier de l'Etat de payer les mandats de 1874, 1875, 1876, et l'obligent à ne payer que ceux qui sont émis pour les salaires des fonctionnaires élus ou désignés en vertu de la constitution.

—La compagnie Morgan a ordonné, à New-York, la construction d'un steamer qui fera le service entre New-York et la Nlle-Orléans, aura trois cent trente pieds de long, quarante-un de large, trois ponts, et pourra transporter huit mille balles de coton; ce sera l'un des plus grands qui soient jamais entrés dans notre port. On pense qu'il franchira, en six jours, la distance qui nous sépare de la ville impériale. Il sera le sixième de la ligne qui doit aller de New-York ici, deux fois la semaine, et il coûtera trois cent mille dollars. La compagnie le fait construire en vue de l'accroissement du commerce qui suivra l'établissement prochain de communications entre la Nlle-Orléans et Houston, au Texas.

—La demande d'appel à la cour suprême, faite au nom de la succession H. Cordeviolle, relativement au décret qui nomme MM. Thomas Layton, C. E. Girardey et John T. Moore liquidateurs de la banque du Sud, a été plaidée, hier matin, devant le juge Houston, qui donnera une décision ce matin.

Incendies.—Le feu s'est déclaré, hier matin, vers sept heures, au No 102 de la rue du Canal, entre les rues St-Charles et Camp, appartenant au Crédit Mobilier de France, et occupé par l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans, la banque Germania Nationale et M. D. Webster, représentant de l'agence R. G. Dun. La partie supérieure de la bâtisse a été détruite. Grâce à des prélarts, ce qui se trouvait dans la banque n'a pas été avarié par l'eau venant du haut.—Un magasin adjacent—celui de MM. Elkin & Cie.—marchands de tapis, a été avarié. Les réparations coûteront environ cinq mille piastres.—La perte totale est d'une vingtaine de mille dollars; elle est couverte par une assurance.

—Trois heures auparavant, un incendie avait éclaté dans la cuisine, en bois, à étage, de la maison No 312 de la rue St-Louis, entre les rues Derbigny et Roman, et, après avoir consumé la cuisine et la résidence, avait dévoré la bâtisse attenante à la Loge Germania No 46.

—Les écoutilles du navire "Ardenise" à bord duquel il y a eu un incendie récemment, ont été relevées hier, et ont permis de constater les avaries sur une partie de la cargaison. Un nommé Mike Huggins qui est descendu vers trois heures de l'après-midi, dans la cale, en a été retiré dans un état d'insensibilité causé par l'acide carbolique qu'il y a aspiré. Le médecin qui lui prodigue ses soins, a quelque espoir de lui sauver la vie.

Accident.—Hier, vers quatre heures de relevée, la voiture de M. Joseph Hernandez a été renversée et mise en pièces par la locomotive d'un convoi du chemin de fer du nouveau lac. L'accident a eu lieu à l'intersection de l'Avenue Carrollton et de la rue du Canal. M. Hernandez est sorti intact de cette épreuve, mais son cocher a éprouvé d'assez graves contusions.

Les déposants du New Orleans Savings Institution se sont assemblés, hier soir, au Grunewald Hall.

M. John B. Lafitte présidait le meeting en l'absence du Dr Hoyt, et M. W. I. Hodgson remplissait les fonctions de secrétaire.

Le comité des experts—MM. T. S. Sorrill, Horace E. Hardy et W. I. Hodgson—a présenté le

Rapport sur l'état du New Orleans Savings Institution le 20 mars 1879:

Passif—

Dû aux déposants		$1,366,000 00
Dû sur les dividendes de 15 pour cent, non réclamés		26,000 00
		$1,492,000 00

Ressources—	Évalué à	
Bons, première hypothèque de l'hôtel St-Charles, $60,000 00	$ 30,000 00	
Bons hypothécaires Odd Fellows Hall $6000	3,000 00	
Consolidés de la Louisiane, 7 pour cent, $10,000	5,000 00	
Chemin de fer du Pontchartrain et de la N.-Orléans, consolidés, $32,000	7,700 00	
Prêts, sujet à déduction sur actions et bons	20,310 00	
Hypothèques en propriétés foncières		
Bons et dépenses, $262,634 27	206,168 37	
Annuités, $117,518 19	106,450 34	
Découverts, $201,662 61	138,791 12	
Mauvais, $66,996 42		
Jugements, $35,900		
Immeubles	183,700 00	
En caisse	39,000 00	817,044 84
Déficit		$614,955 16

Les experts sont d'opinion que l'actif de la banque permet à celle-ci de payer 57 pour cent de son passif, en outre des 15 pour cent qu'elle a déjà payés, mais, pour obtenir ce résultat, il faudra la plus grande prudence.

Ils attribuent le déficit de plus de $600,000 presque entièrement à la dépréciation des propriétés foncières de la ville.

La sixième clause de la charte, continuent-ils, limite à 50 pour cent les prêts sur la valeur des propriétés, au comptant, et, néanmoins, il paraît que les directeurs l'ont violée depuis le commencement de l'existence commerciale de la banque. Les garanties ont pu sembler suffisantes à l'époque, mais les directeurs n'avaient pas le droit de s'écarter de la charte; un résultat désastreux prouve qu'ils ont manqué de jugement et que la charte était sagement rédigée, car si les prêts avaient été limités à 50 pour cent, l'institution eût toujours été dans une position indépendante et aurait pu, par des saisies, se mettre à l'abri de pertes. L'expérience démontre que quelque garantie qu'ait été la dépréciation, la propriété foncière n'a jamais fléchi de 50 pour cent en un ou deux ans, depuis la guerre.

Les experts croient que la banque était insolvable en 1875, époque du changement d'administration, mais ils ne voient pas que celle-ci ait subi de pertes par suite de placements.

Ils condamnent énergiquement la politique par laquelle des valeurs factices ont été gardées dans l'actif, par laquelle une dépréciation de $328,292 57 figure comme actif.

N'était l'acte de déposants de l'Etat et de déposants étrangers, ils auraient recommandé la reprise des opérations sous les auspices de quinze *trustees* choisis par les déposants ou de huit nouveaux *trustees* qui se joindraient à la *minorité* qui possède et administre l'actif en ce moment.

Mais comme il est probable que la cour des Etats-Unis nommera bientôt des receveurs, les experts recommandent aux déposants de désigner au tribunal deux personnes responsables en le priant de ratifier les choix. Le juge accueillerait peut-être la demande avec faveur, et le peu qui reste du New Orleans Savings Institution serait dignement administré.

Le rapport des experts a été adopté, mais avec un amendement qui déclare que l'assemblée rejette tout projet de livrer l'actif de la banque à des receveurs.

Une résolution organisant la caisse d'épargnes en une banque d'actions, au capital de $500,000 ou davantage—actions que devaient constituer les dépôts—a été rejetée.

M. McConnell a proposé d'autoriser les *trustees* actuels de l'institution à agir au nom des déposants. Sa motion a été adoptée.

M. McConnell a été chargé de veiller à ce que la question de la liquidation ne soit point portée devant les tribunaux.

Une résolution du Dr Knapp demandant les noms des personnes qui ont retiré leurs dépôts, du 21 au 28 février, a été adoptée, après de longs, de très orageux débats, et le président du comité des experts a donné la liste suivante:

21 février.	
L. Clark	$4925
C. B. Assco	5192
A. Buzs	2000
24 février.	
A. B. Miles	2240
M. A. Skinner	2152
Escoffier	2000
E. Meig	2000
27 février.	
Mme A. H. May	3112
Mme W. Shelll	9610
R. Saw	2106
E. M. Sheltzer	2500
Lasalle	2000
M. Harvy	2000
J. Loring	2200
T. L. Sagg	2600
28 février.	
W. Smilder	2000
T. Knoop	2500
M. T. H. Adam	6400
H. Bernard	4255
C. M. M. Eder	2000
P. C. Boyer	6000
R. A. Bourk (pour la succession O'Dewt)	24000

L'assemblée s'est ensuite ajournée.

Médecins et pharmaciens.—Les exercices de la quarante-cinquième année de l'école de médecine de l'Université de la Louisiane, ont eu lieu, hier, en présence d'un nombreux auditoire.

Voici les noms des étudiants qui ont reçu leur diplôme:

Médecins—MM. Paul D. Beraud, La.; Wm. Childs, La.; Alex. G. Coleman, Ark.; Jose E. Collado, Cuba; Thos. S. Dabney, La.; Louis T. Donaldson, La.; Geo. L. Dunlap, Ky.; Hugo A. Gabert, La.; Jno. B. C. Gazzo, La.; Arthur Guilbeau, La.; Rich'd F. Harrall, La.; Thos J. Harrison, La.; George Holman, Texas; Jos S. Jones, La.; Jas. T. Kilpatrick, Texas; R. C. McCullough, La.; P. B. Mutchon, Jr. La.; G. Wm. Martin, La.; Joe Moody, Texas; Abraham H. Moss, La.; Fred. W. Parham, La.; Oliver B. Quinn, Miss.; Sam'l W. Rawlins, La.; F. G. Renshaw, La.; R. Sauvage, La.; Chas. E. Shuppert, La.; J. A. Sneed, Texas; C. P. Tebbs, Ark.; Wm. D. Vance, La.; W. L. Van Horn, La.; J. N. Williamson, Texas; J. A. Wright, Iowa.

Pharmaciens.—Wm H. Aikman, La.; John Behrend, La.; Henry Berlin, La.; Domingo Berdio, La.; Michael T. Breslin, La.; Chas Gabiflach, La.; Wm Greve, La.; Julius Koch, La.; Basilide Lavigne, La.; Geo. McNulty, La.; Jacob M. Maker, La.; Abraham H. Moss, La.; J. H. G. Neumeyer, La.; Robt Thiede, La.; Wm L. Van Horn, La.; Chas Wright, La.; Simon Ocurdge, La.; J. N. Williamson, Texas.

Ventes immobilières aux bureaux de l'enregistreur des hypothèques:

J. C. Davey à R. B. Mitchell, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues [illegible], Camp, Julia et St-Joseph...$2,500

[illegible] à [illegible] J. Ward, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues [illegible]...$[illegible]

Mme Philip J. Dufour à D. Michel, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Bons-Enfants, Music, Poètes et Rempart...710

Mme C. Gaines à Geo. A. Hero, un terrain, avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Dryades, Rampart, Poydras et Perdido...$[illegible]

Veuve Lessdey F. Andrey à G. W. White, deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Bienville, Marais, Conti et Liberté...$[illegible]

Succession de J. A. M. Gilmore à George French, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Royale, Chartres, Louisa et Piety...$1,000

Vente du shérif (J. Villavaso) à Thomas Lodge, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues St-Bernard, Annette, Claiborne et Robertson...$[illegible]

S. Q. Cochran à M. Gallagher, un terrain avec les améliorations, borné par les rues Webster et Patterson...$[illegible]

Succession de V. Coshauer à George Bird, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Dumaine, St-Philippe, Rocheblave et Dorgenois...$750

R. K. Dolle à H. P. Walton, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Tonti, Franklin, Bienville et Conti...$[illegible]

Succession de J. W. Zacharie à la Banque des Citoyens de la Louisiane, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, formant le coin des rues de Chartres et Commerce...$3,000

Wm. J. Dolle à D. Berry, un demi terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Tremé, Franklin, Bienville et Conti...$416

Mme Philippe J. Bahon et als. à Antoine F. [illegible], un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues François, St-Claude, Bayou et Champs-Elysées...$[illegible]

Joseph A. Brandin à F. A. Becker, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Austerlitz, Constantinople, Magazine et Live Oak...$741

Paul Noël à Henry Bassemier, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Lovée, Fulton, Huitième et Neuvième...$600

A. Pascode à Mme M. Herard, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Deslonde, Bourgogne, Remparts et Tennessee...$575

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Grand incendie—La question de la présidence du cabinet—Projet de loi sur l'instruction publique—Ordres religieux exclus de l'enseignement—Validation de l'élection de Paul de Cassagnac—Commission favorable à la loi Ferry—Autres communards graciés.

Paris, 17 mars—Le village de Vernet, près de Vichy, contenant cent maisons, a été totalement détruit par un incendie.

Londres, 20—Il y a, suivant le correspondant parisien du Times, de grands obstacles à la démission de M. Waddington. Ni M. Say, ni M. de Freycinet ne sont en position d'accepter la présidence du cabinet; et, d'autre part, leur ancienneté ne leur permet pas de se placer sous celle d'aucun de leurs collègues actuels.

Quant à Gambetta, il n'acceptera pas de longtemps la présidence du conseil; il a des vues plus élevées.

Londres, 20—Le préambule du projet de loi de l'instruction publique présenté par M. Jules Ferry à la Chambre des Députés établit que, d'après les lois existantes, les étrangers n'ont pas le droit d'enseigner en France.

Il déclare que la même exclusion devrait s'appliquer à un ordre essentiellement étranger par le caractère de ses doctrines, sa nature, son but et ses statuts. Le correspondant ajoute que ce passage vise évidemment et directement les jésuites qui ont 27 collèges en France avec un personnel de 848 professeurs. Il y aurait 26 autres communautés possédant 61 établissements avec un personnel de 1809 professeurs, lesquelles ne sont pas reconnues par l'Etat.

Elles seront donc par l'effet du projet de loi privées du droit d'enseignement. On croit que, si le projet en question est adopté, les ordres qui ne sont pas reconnus transfèreront leurs établissements à ceux qui sont reconnus par l'Etat. Mais il y aura des séances orageuses avant que cette loi ne soit votée.

Officiers de la garde impériale russe nihilistes.

Paris, 20—Une dépêche de St-Pétersbourg rapporte que 8 officiers de la garde impériale ont été arrêtés comme nihilistes.

Versailles, 20—La Chambre des députés a validé la réélection de Paul de Cassagnac.

La Chambre a élu la commission chargée d'examiner le projet de loi du ministre Ferry sur l'instruction supérieure. Tous les membres de la commission sont en faveur des mesures.

Paris, 20—Un décret graciant 120 autres communards sera signé demain.

Etat de siége en Espagne.

Madrid 20—Le gouvernement a résolu d'établir l'état de siége dans les provinces basques pendant les élections.

Rectification de la dépêche annonçant l'établissement de l'état de siége en Espagne.

Londres, 20—Un télégramme de l'agence Reuter rectifie la dépêche de Madrid disant que l'état de siége sera levé et non pas proclamé dans les provinces basques pendant les prochaines élections. Un décret à cet effet a été publié.

Probable mariage du roi d'Espagne avec la fille du comte de Paris.

Londres, 20—On avait publié que les fiançailles du roi d'Espagne avec la princesse Marie, fille du comte de Paris, avaient été annoncées. Après informations à Paris et à Madrid, la nouvelle s'est trouvée controuvée. Pourtant l'événement n'est pas improbable.

Rupture des négociations relatives aux frontières turco-grecques.

Athènes, 20—Les représentants de la Porte ont proposé une ligne de frontières différentes de celles qu'a suggérées le traité de Berlin. Le commissaire grec a déclaré qu'il était inutile d'insister; la réunion a été dissoute immédiatement, et les commissaires se sont fait leurs visites d'adieux.

M. Layard renvoyé à Constantinople.

Londres, 20—Sir Austin Layard a reçu ordre de reprendre ses fonctions comme ambassadeur anglais à Constantinople, le 1er mai.

L'explorateur Pinto.

Lisbonne, 20—Pinto, l'explorateur portugais, qui est arrivé de Pretoria, envoie le télégramme suivant au gouvernement portugais:

A la fin de mon voyage à travers l'Afrique, j'ai eu à lutter contre la faim, la soif, les indigènes, les inondations et la sécheresse.

J'ai sauvé tous mes papiers, vingt cartes géographiques, de nombreuses mappes topographiques, trois volumes de notes, des observations météorologiques, des dessins et le journal complet de l'exploration du haut Zalbizi, avec ses 72 cataractes.

La situation en Birmanie.

Calcutta, 20—Une dépêche de Birmanie dit que le roi élève des fortifications et fait des préparatifs de guerre. Le roi a aussi sommé les résidents de Birmans, de Rangoon de retourner dans leur pays, les menaçant de faire périr leurs familles s'ils n'obéissaient pas. Cette nouvelle contredit les nouvelles officielles reçues hier.

La santé de l'empereur Guillaume.

Berlin, 20—La grande réception ordinaire à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume, n'aura pas lieu: les docteurs ont interdit toute fatigue à Sa Majesté.

Réponse de M. Gortschakoff à la note de Lord Salisbury.

Londres, 20.—Le Prince Gortschakoff dans une dépêche datée du 7 février, répond à la dépêche de Lord Salisbury du 26 janvier, insistant sur l'exécution du traité de Berlin. Gortschakoff ne veut pas entrer sur le sujet dans une discussion inutile.

Il dit que la dépêche de Salisbury ne contient rien qui soit en principe en contradiction avec les vues de la Russie sur l'exécution du traité de Berlin. Elle prouve seulement que le gouvernement s'est quelque temps mépris sur les intentions de la Russie et de ses agents.

Ces derniers, dit-il, doivent soutenir, dans les limites du traité de Berlin, les intérêts des populations pour la défense desquelles la Russie a pris les armes. Une entente générale se ferait bien vite, si ces populations pouvaient être convaincues que leurs intérêts seront protégés d'une façon effective par l'Europe, quand les troupes russes ne seront plus là pour les protéger.

Tout ce que le gouvernement britannique pourra faire pour donner à ces populations de la confiance et de la modération et effectuer une exécution équitable et pacifique du traité, recevra l'appui cordial de la Russie.

Le Khédive cède aux demandes de la France.

Londres, 20—Une dépêche du Caire à l'agence Reuter dit que le Khédive a accordé les demandes de M. Rivers Wilson et de M. de Blignières, demandes tendant à maintenir Riaz Pacha au ministère de l'intérieur. La crise est virtuellement terminée.

Les socialistes allemands au secours d'un frère et ami.

Berlin, 20—Les socialistes ont résolu de présenter au Reichstag une motion faisant appel à Bismarck pour qu'il fasse suspendre, pendant la session parlementaire, les procédures criminelles instituées contre le député Fritz.

La peine de mort rétablie en Suisse.

Berne, 20—Le conseil d'Etat suisse a résolu, par un vote de 27 contre 15, de rétablir la peine de mort en Suisse.

Candidature républicaine.

Cincinnati, 20—A la convention républicaine, Ch. Jacobs a été nommé candidat pour la place de maire.

Candidatures démocratiques.

Providence, 20—La convention démocratique d'Etat a fait les nominations suivantes comme officiers d'Etat: gouverneur, Th. Segar; lieutenant-gouverneur, J. D. Bailey; secrétaire d'Etat, David Baker.

WASHINGTON.

Sérénade donnée à M. Blackburne.

Washington 19—Les citoyens de ce district ont donné, ce soir, une sérénade au représentant Blackburne. Ce n'était pas en réalité, une démonstration politique, bien qu'il y eut un grand nombre de démocrates présents. C'était un témoignage de respect en reconnaissance des services qu'il a rendus comme président du comité du district de Colombie.

Inspecteur des tabacs en Louisiane.

Washington, 19—Henry O'Maher a été nommé inspecteur des tabacs, tabacs à priser et cigares, en Louisiane.

Sénat.

Après la prière du chapelain et la lecture du journal par le secrétaire, M. Wallace demande que le Sénat s'ajourne. Il retire sa motion à la requête de M. Anthony qui demande que le Sénat s'ajourne à lundi. La motion est rejetée. Le Sénat se réunira demain.

Caucus démocratique du Sénat.

Washington, 20.—Le caucus des sénateurs démocrates a nommé le colonel John C. Burch, du Tennessee, comme candidat au secrétariat du Sénat. Ce résultat a eu lieu au 5e scrutin. M. Burch a reçu 24 voix, Harvey Watterson, Ky, 13, Fancion membre du Congrès, Stenger, Pennsylvanie, 1, l'ancien représentant Franklin, Missouri, 20. Aux premier et second scrutins, Waterson avait eu 19 voix; deux voix de plus, il était nommé, il y avait alors 40 sénateurs dans le caucus.

Le caucus doit se réunir de nouveau pour nommer les autres officiers. Les seuls sénateurs qui n'ont pas assisté au caucus sont le général Gordon, malade, et le général Hampton, non encore arrivé de la Caroline du Sud.

Au 3e scrutin, R. J. Bright, Indiana, a été nommé sergent-d'armes par le caucus, il avait pour concurrent principal L. T. Washington, Virginie. Shober, Caroline du Sud a été élu commis en chef; Peyton, a été élu commis exécutif contre Buell, Missouri; Baw, Colombie; Brown, Ohio.

Le Rév. J. J. Bullock, d'Alexandrie, Virginie, a été nommé chapelain.

Chambre.

Après la lecture du journal, M. McMahon, Ohio, demande que l'on s'occupe de la pétition de citoyens de Cincinnati, relative à l'élection de Butterworth et de Young. La discussion qui suit court tout entière sur l'honorabilité des pétitionnaires.

Toute la question est renvoyée à un comité de cinq membres qui ont le droit de siéger pendant les vacances pour faire une enquête sur la conduite des inspecteurs pendant la dernière élection à Cincinnati.

La Chambre s'ajourne à une heure.

Un caucus démocratique doit avoir lieu immédiatement.

Caucus démocratique de la Chambre.

Le caucus démocratique de la Chambre s'est réuni pour s'occuper de l'ordre des travaux à suivre et des mesures à prendre pendant la session actuelle. L'avis de la majorité semble être de se borner à la discussion des lois d'allocation qui ont motivé la convocation du Congrès.

Aucun dissentiment ne s'est manifesté sur les clauses que la Chambre du dernier Congrès avait insérées dans le projet, savoir: l'interdiction de la présence des troupes aux polls, le rappel du serment d'épreuve pour les jurés, et de l'emploi des inspecteurs fédéraux d'élection.

On a discuté la question de savoir si ces clauses resteraient insérées dans les projets en question, ou si elles seraient l'objet de projets à part. La question a été référée à un comité de 11 choisi par l'orateur, et qui devra s'entendre avec le comité correspondant du Sénat. Ce rapport devra être présenté au prochain caucus.

Affaire Oliver-Cameron.

Washington, 20—Butler continue le contre-examen de Mme Oliver qui, dans l'exposé de ses griefs contre Cameron, se contredit fort peu.

Elections.—Louisiane.

Iberville.—John A. Stephenson et J. A. Davidson, républicains, sont élus délégués pour la paroisse, et T. T. Allain, délégué pour le 14e district sénatorial.

Vermillion, Bayou Sara.—Les retours de la paroisse Vermillion sont comme suit: Délégués sénatoriaux: Caffrey, démocrate, 368; Kirkman, dém., 246; Shaw, dém. indép., 391; Perkins, dém. indép., 233.

Délégués de la paroisse, King, dém ind 240, Lacour 67, Montague 41, O'Bryan, 170, Green 160. Il reste une boîte à dépouiller.

Lac Charles, 20—Vote officiel de Calcasieu:

10e district sénatorial:

D. Caffery, dém. 632; W. H. Kirkman, dém. 663, A. J. Perkins, ind, 339; G. B. Shaw, ind, 132.

Délégués de la paroisse: D. J. Reed, dém. 610; J. C. Munday, dém. 300; D. H. Reese, rép. 49.

Incendie.—Double meurtre.

Galveston, 20—Une dépêche au News de Galveston, venant de Tyler, dit qu'un incendie a détruit, à 3 heures du matin, 14 magasins sur le côté ouest de la place publique, et qui sont évalués à $40,000. L'assurance est de $10,000.

Une dépêche de Marshal, datée de minuit, dit que M. Barrymore, B. C. Potter et Mlle Hélène Cummings vinrent au dépôt du chemin de fer pour prendre le train. En attendant ils prirent un rafraîchissement à la bar. Un détective, James Airrie, entra alors et fit des remarques insultantes à l'égard de Mlle Cummings. Un des deux messieurs répondit qu'il ne laisserait pas insulter cette demoiselle.

Airrie sortit son revolver et tira Porter en pleine poitrine, le tuant sur place; puis il tira sur Barrymore, le blessant dangereusement au bras droit, il tira en tout 6 coups de revolver. Ces deux messieurs n'étaient pas armés et Porter entr'autres, pria Airrie de ne pas tirer. Airrie a été arrêté.

Affaire Poindexter.

Richmond, 20—Il semble impossible de former un jury pour l'affaire John Poindexter accusé du meurtre du jeune Curtis. Sur 100 personnes appelées, on n'a pu trouver qu'un seul juré.

Juges mis en accusation.

Lynchburg, 20—Ont été mis en accusation: les juges Farrish, d'Appotomatox; Hill, de Buckingham, et Bowly de Fluvanne.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 20—Le président Jewett du chemin de fer de l'Erie dément les bruits qui auraient couru à Londres, et suivant lesquels la compagnie songeait à faire un nouvel emprunt.

Une lettre de l'archevêque Purcell.

Cincinnati, 20—On a publié, ce matin, une lettre de l'archevêque Purcell au public. Après avoir rappelé les luttes de sa jeunesse son envoi dans ce diocèse, la nécessité de s'endetter pour pourvoir aux besoins du diocèse, etc., il s'étend sur les récents troubles financiers.

Il affirme qu'il n'y avait pas plus de $60,000 en dépôt; le reste était le résultat d'intérêts composés. Comme preuve, il cite un incident qui a eu lieu hier. Un créancier s'est présenté réclamant $1100. Ce créancier a avoué lui-même que les intérêts s'élevaient à $800 sur cette somme, et il s'est montré disposé à accepter $300, le montant réel du dépôt primitif. Il y a, dit-il, des centaines de réclamations de la même nature; en toute justice, la dette réelle du diocèse ne dépasse pas $1,000,000.

Candidature congressionnelle.

Galveston, 20—Une dépêche au Daily News, venant de San Antonio, dit que les démocrates du de district congressionnel ont, après 76 scrutins, nommé Columbus Upson pour remplir la vacance occasionnée par la mort de Schleicher.

Vente de Monticello.

Charlottesville, 20—Monticello, résidence de Thomas Jefferson, a été vendu à Jefferson Levy, principal héritier de feu le commodore Unah P. Levy, pour $10,000.

Collision en mer.

Kingston, Jamaïque via Havane, 19—Le vapeur anglais Bolivar allant de Liverpool à St-Thomas s'est heurté contre le vapeur Michael. Ce dernier a sombré; 60 personnes ont été noyées.

Incendie d'une ville.

St Louis, 20—La ville de Pineville, siége du comté de McDonald, a été presqu'entièrement détruite par un incendie. Il n'a été sauvé que la maison de cour, un hôtel et deux magasins. On regarde cet incendie comme l'œuvre de la malveillance.

Convention républicaine d'Etat.

Providence, 20—La convention républicaine d'Etat s'est réunie aujourd'hui. Tous les comtés étaient représentés. Tous les fonctionnaires actuels ont été réélus candidats aux mêmes emplois par acclamation.

Effets de la crise de la Nouvelle-Orléans à Memphis.

Memphis, 20—On se ressent ici sérieusement dans les banques et dans le commerce des embarras des banques de la Nouvelle-Orléans.

Effet de la crise de la Nouvelle-Orléans à St-Louis.

St-Louis, 20—La nouvelle de la suspension des banques à la Nlle-Orléans a eu assez peu d'effet sur les transactions et le change, à l'exception toutefois des transactions sur les approvisionnement du Sud.

On croit, en effet, que les transactions monétaires à la Nlle-Orléans et dans les villes environnantes qui font leurs affaires par le canal des banques de la Nlle-Orléans seront temporairement troublées. En général les affaires commerciales et celles des banques seront peu affectées par cette crise.

Marchés étrangers.

Liverpool, 20, midi.—Consols pour du comptant 96 15/16, à terme 97 1/4, Erie 24 3/8.

Liverpool, 20, midi—Coton ferme. Middling Uplands 5 9/16, Middling Orléans 5 5/8. Ventes 10,000 balles, pour la spéculation et l'exportation 2000. Ventes additionnelles d'hier, après la clôture régulière, 3000. Recettes 11,200, américain 10.000. Futurs, de 1/32 en baisse. Uplands, low middling clause, livraison en mars 5 3/8d, mars et avril 5 5/8d, avril et mai 5 5/8d, mai et juin 5 21/32, juin et juillet 5 23/32 à 11/16d, juillet et août 5 3/4d.

Londres, 20, 1:30 P. M.—Consols 97 1/16.

Paris, 20, 1:30 P. M.—Rentes 113fr., 90c.

Liverpool, 20, 2 P. M.—Middling Uplands 5 9/16d, Middling Orléans 5 5/8, Low Middling Uplands 5 7/16d, Good Ordinary Uplands 5 5/16d, Ordinary Uplands 4 7/8d.

Londres, 20, 1:30 P. M.—Erie 24 1/2.

Londres, 20, 3 P. M.—Erie 24 5/8. Les espèces ont augmenté de £433.000.

Liverpool, 20, soir—Les ventes de coton comprennent 8,400 balles américaines. Futurs calmes. Uplands low middling clause, mai et juin 5 11/16, aussi 5 21/32d.

Argent, Stock, Etc.

New York, 20, midi—Stocks fermes, argent 5 à 6, change—long 486 court 489 3/4, bons d'Etat calmes. Gouvernements fermes. Coton lourd, ventes 498. Middling Uplands 10, Middling Orléans, 10 1/8. Futurs plus faciles, mars 10,03, avril 10,04, mai 10,27, 10,43, juillet 10,56.

Marchés américains.

New-York, 20,—Coton—Recettes nettes 438, brutes 2567. Futurs fermes à la clôture; ventes 83,000: mars 10.09 à 10,10, avril 10,16, mai 10,34 à 10,35, juin 10,51, juillet 10,64, à 10,65, août 10,71 à 10,73, septembre 10,54 à 10,55, octobre 10,30 à 10,31, novembre 10,07 à 10,08, décembre 10,03 à 10,04.

New York, 20 soir—Coton ferme, ventes 249 balles, Middling Uplands 10, Middling Orléans 10 1/8, recettes nettes consolidées 10584. Exporté pour la Grande Bretagne 6,962, pour France 83.

New York, 20, soir—Argent 7, change 4.86 à 4.86 1/4, gouvernements fermes, nouveaux 5's 1.04 1/4, bons d'Etat calmes.

PASSES.

Vicksburg, 20—Temps couvert, thermomètre 74. Le fleuve a monté de 4 pouces. Montant, Mary Houston et Gold Dust. Arrivés, Belle of Memphis et R. E. Lee.

Port Eads, 20, 6 P. M.—Léger vent du sud sud-est. Arrivés, steamship Lizzie Henderson, Miller, de Tampa, Fla. Goélette M. M. Chase, Beers, en 8 jours de la Jamaïque.

Partis, steamship Chase pour Key West, navire Sandusky pour Cronstadt.

Le steamship Mikado, a deux barges à ses côtés et a déchargé à peu près 3,500 balles de coton, 150 tonneaux tourteaux et 100 tonneaux de charbon. Il est encore échoué et sera obligé de décharger toute sa cargaison sur des barges.

Port Eads—Le dock, construit par la compagnie des jetées pour réparer le vapeur City of Limerick, a été placé, ce matin, prêt à fonctionner.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, 20—Le fleuve monte. Temps couvert et menaçant.

Cincinnati, 20.—Rivière 30 pieds 6 pouces et baissant. Légère pluie aujourd'hui.

Pittsburg, 20—Rivière 8 pieds et baissant. Temps couvert et frais.

Louisville, 20—La rivière est stationnaire et a 12 pieds dans le canal. Temps pluvieux.

Caire, 20—Arrivé, Golden Crown de N. Orléans à 4 h. Parti, Guiding Star, à 5 heures du soir, pour N. Orléans. Le fleuve a 29 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert. Thermomètre 52.

Evansville 20.—Rivière 28 pieds 6 pouces et baisse. Temps pluvieux et doux.

NOUVELLES TAXES POSTALES

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du Golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, hollandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur à Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), et Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Laboan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

Fabrique Andrieu—Cette fabrique de chaussures, établie rue Poydras 159, est une des meilleures de la Nlle Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et sont connues en ville de manière à répondre à tous les goûts. Mais ce qui prouve que tous les articles que produit la fabrique Andrieu méritent l'attention du public est le nombre d'ouvriers qui sont constamment employés dans ses ateliers. Ce nombre est considérable.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des aigreurs, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera été ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 20 Mars, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
15 Mars	$1,182,782 90	$190,298 21
17 Mars	1,313,229 44	164,966 27
18 Mars	1,566,631 37	135,874 54
19 Mars	1,430,154 48	202,859 37
20 Mars	1,496,218 64	314,125 42
Jusqu'ici cette semaine	$7,389,016 83	$1,007,523 83
Même temps la sem. dernière	8,249,796 58	965,842 37
Total la semaine dernière	9,622,916 36	1,107,102 93
Total la semaine précédente	11,684,978 63	1,377,591 80

Les comités nommés pour liquider les affaires de la Banque du Sud et de la banque des "Mechanics and Traders" n'ont pas encore assez fait de progrès dans leur estimation pour en faire un exposé.

Dans une réunion des déposants de la Banque du Sud tenue aujourd'hui rue Poydras 51, un comité de trois experts a été nommé pour se rendre auprès de la commission des liquidateurs et demander la permission d'examiner les livres et les comptes de la banque de la part des dépositaires et de présenter un rapport dans une autre réunion de déposants qui aura lieu dans quelques jours.

Nous avons été officiellement informé aujourd'hui par l'agence fiscale que la lettre suivante du Bureau de liquidation se réfère aux coupons qui seraient dûs sur tout bon d'Etat qui serait converti à l'avenir:

Banque Nationale d'Etat,
Nlle-Orléans, 18 mars 1879.

Dans une séance du Bureau des Directeurs de la Banque Nationale d'Etat tenue le 18 mars 1879, la résolution suivante a été adoptée.

Attendu que la convention entre le bureau de liquidation et l'agent fiscal, à la date du 25 mai 1877, sous laquelle il consentit à payer certains coupons dus sur les bons consolidés de la Louisiane, était basée sur l'obligation de l'Etat à faire des provisions pour le payement de l'intérêt dû le 1er janvier 1879 et pour maintenir entier le crédit de l'Etat, et

Attendu que la Banque, comme agent fiscal à avisé pas été mise en fonds par l'Etat pour payer cet intérêt, condition du contrat que nous regardions comme essentielle,

Résolu que le Président de cette banque soit et est chargé de notifier au Bureau de liquidation que la banque refuse de payer aucune partie des coupons d'intérêt dûs sur les Bons Consolidés à moins qu'il n'y ait dans le trésor des fonds pour racheter ces coupons.

CHAS. L. DUPUY,
Caissier et Secrétaire du Bureau.

Les cercles financiers ont été plus calmes aujourd'hui, bien qu'il y ait encore de l'inquiétude.

Le marché monétaire a été languissant.

Nous continuons à coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte; A 1 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8, hypothèques sur première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le taux d'achat des lingots d'argent à notre Hôtel de Monnaie est maintenant de $1,06 pour cent.

Aucune vente de change étranger n'a été rapportée et le marché a été incertain et nominal et quelque peu en baisse, fermant de 481 1/2 à 482 comme commencement et A 1 clear sterling de — à 485 1/2 pour banque et de — à 486 pour taux de comptoir de banque, et de 5.25 à — pour papier de commerce.

Les traites à vue sur New York ont été incertaines et nominales pour papier de commerce fermant de 1/2 à — pour cent d'escompte contre de — à 5/16 hier, mais les banques et banquiers ont maintenu leurs checks au pair.

Il n'y a pas eu de demande pour les actions et on n'en offrait pas non plus.

Les bons d'Etat n'ont pas été aussi forts qu'hier, pendant la journée, mais ont été cotés 1/4 pour cent à la clôture pour les offres et à 3/4 pour les demandes.

Les bons à prime étaient cotés comme hier.

Les bons consolidés de la ville ont légèrement baissé, fermant à 27 offert et à 28 1/2 demandé contre 27 1/8 et 28 1/8.

Le tableau suivant des offres et des demandes indique le cours des Bons d'Etat et des Bons à prime, à la Bourse de la Nlle-Orléans, aujourd'hui:

Bureaux.	Appels	State Consols. offre.	State Consols. deman.	Premium. offre.	Premium. deman.
10 A. M.	1er	48 1/4	48 3/4	24 1/4	24 [illegible]
10 "	2nd	48 1/4	48 3/4	24 1/4	24 [illegible]
11 "	1er	48	48 7/8	24 1/4	24 [illegible]
11 "	2nd	48 5/8	49	24 3/4	24 [illegible]
12 "	1er	48	50	24 1/2	24 [illegible]
12 "	2nd	48 1/4	49 1/2	24 1/2	24 [illegible]
1 P. M.	1er	48 1/4	49 1/4	24 1/2	24 [illegible]
1 "	2nd	48 3/4	49 1/2	24 1/2	24 [illegible]
2 "	1er	48 1/2	—	24 5/8	25
2 "	2nd	48 3/4	49	24 3/4	25
3 1/2 "	1er	48	49 3/4	24 1/4	25
" "	2nd	48 7/8	49 1/4	24 1/2	25

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes:

	Offert.	Demandé.
Bons à Prime tirés	118	128
Consolidés de l'Etat (certificats d'intérêt de jan. 1879)	23	30
New Orleans Savings Institution	31 1/2	37
Banque du Sud, dépôts	25	49
Mechanics and Traders Bank (acheteur 60 jours)	35	—
do (vendeur 60 jours)	—	80
do (régulier)	—	75

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

$15.000 Consolidés de l'Etat		48 [illegible]
3,000	do	48 [illegible]
10,000	do	48 [illegible]
3,000	do	48 [illegible]
10,000	do (S 30)	48 [illegible]
5,000	do do	48 [illegible]
10,000	do (S 60)	48 [illegible]

Bureau à 11 A. M.

$5,000 Consolidés de l'Etat		48 [illegible]
5,000	do (S 60)	48 [illegible]

Bureau à 12 M.

$10,000 Bons à Prime	24 [illegible]

Bureau à 1 P. M.

$25,000 Bons à Prime	24 [illegible]
10,000 do	24 [illegible]

Bureau à 2 P. M.

50 actions de la Comp. des Waterworks $29	
220 do	29 50
$10,000 Bons à Prime	24 [illegible]

Bureau à 3 1/2 P. M.

$5,000 Consolidés de l'Etat (S 30)	48 [illegible]
5,000 do do	49
10,000 do (S 90)	48

Ventes au-dehors de l'Exchange.

Entre 10 et 11 a. m.

$15,000 Consolidés de l'Etat	48 [illegible]

Entre 11 A. M. et 12 M.

24 actions de la compagnie du Gaz	$70 [illegible]
$10,000 Consolidés de l'Etat	48 [illegible]
20,000 do	48 [illegible]
25,000 Bons à Primes	24 [illegible]

Entre 1 et 2 P. M.

$10,000 Consolidés de l'Etat	48 [illegible]
50,000 Bons à Primes	24 [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 20 mars 1879.

COTON—Non compris 100 et 1000 balles additionnelles d'hier quand les transactions actuelles étaient de 8100 balles, les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 6,100 balles à des prix ne requérant aucun autre changement dans nos cotes qu'une hausse partielle de 1/8 dans le middling et good middling, qui s'est raffermie par suite de peu d'offre.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange, comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex.
Inferior	7 1/4 @ 7 3/4	—
Low ordinary	— @ —	8 [illegible]
Ordinary	8 3/4 @ 9	8 [illegible]
Strict ordinary	9 @ 9 1/8	[illegible]
Good ordinary	9 1/2 @ 9 1/4	9 [illegible]
Strict good ordinary	9 1/4 @ 9 3/8	[illegible]
Low middling	9 3/8 @ —	9 [illegible]
Strict low middling	— @ 9 1/2	[illegible]
Middling	9 5/8 @ 9 3/4	9 [illegible]
Strict middling	9 3/4 @ 10	[illegible]
Good middling	10 3/8 @ 10 1/2	10 [illegible]
Middling fair	10 7/8 @ 11 1/8	11 [illegible]

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: Galveston à 9 3/4; à Mobile à 9 1/2; à Savannah 9 5/8; Charleston à 9 3/4, à Wilmington 9 1/2; à Norfolk 9 3/4; à Baltimore à 10 1/8; à Memphis 9 5/8; à Augusta 9 3/8; à Philadelphie 10 1/8; à Cincinnati 9 5/8 et à St-Louis 9 1/4.

L'Exchange rapporte: Ventes 7.250 balles. Marché fort. Les cotes du low middling, middling et good middling ont haussé de 1/8c.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,0[illegible]
Arrivé depuis le dernier état	5,279	
Précédemment	1,296,290	1,301,55[illegible]
Total		1,305,64[illegible]
Exporté aujourd'hui	11,250	
Expédié précéd.	1,073,186	1,084,43[illegible]
Stock en main, etc.		221,20[illegible]
Stock (même temps l'année dernière)		269,04[illegible]

Les exportations d'aujourd'hui embrassent 10650 balles pour Liverpool et 600 pour Malaga.

Reçu depuis hier soir 5016 balles, contre 4848 jeudi dernier et 3757 l'année dernière.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui était de 1 boucaut. Le montant de boucauts en vente est maintenant estimé à 525. Nous continuons de coter comme suit:

Medium lugs 2@2 1/2, Low lugs 2 3/4, Medium 2 3/4@3, Good et Fine 3 1/4@3 1/2, Low leaf 3 3/4@4 1/2, Medium 5 1/2@6 1/2, Good et Fine 7@8, Selections 9@10.

Stock en main d'après notre compte courant 1370 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 555 boucauts. Exporté 106 boucauts. Le marché est calme et sans changement. Vendu 160 boucauts.

Nous cotons: Inferior 3 1/2@4; Common 4 3/4 à 5; Good Common 5 1/4@5 3/4; Fair to good fair 5 1/2; Fully fair 5 3/4; Prime 5 7/8; Strictly prime 6; Choice 6 1/4@6 3/8; Seconds 5@6 1/2; Jaune clarifié 7@7 1/2; Gray clarified 6 1/2@7 3/8; Off Whites 7 1/2@7 3/4; Choice white 7 7/8@8c la livre.

MELASSE.—Reçu ce matin 309 barils. Exporté 166 barils. Bonne demande et les prix sont fermes.

Nous cotons: fermenting 20@28c. le gallon; Common 22@23c. Fair 24@26c. Centrifugal 22@30c. Prime 27@29c. Strictly Prime 30@32c. Cistern Bottoms 30@40c. Choix 34@35.

FARINE—Reçu ce matin 1172 barils. Le stock est faible et les prix sont fermes avec une bonne demande pour l'exportation et la consommation locale. Vendu 1320 barils, dont 500 pour Cube à des conditions particulières, 100 pour la consommation locale à $4,87 1/2 le baril, 50 à $5.25 à $5.51 1/4; 50 à $5,60; 25 à $5,62 1/2; 100 à $5.70; 250 sur la levée à $5,75; 70 à $5.87 1/2; 125 à $6.

Nous cotons: Commun $2,75 le baril, ordinaire à $3, single extra à $3,50, double extra à $3,75@4, Low treble extra à $4.25, good treble extra à $4,50@$4,75, choix treble extra à $4,87 1/2@$5, choix extra à $5,25@$5,50, fancy $5,50 à $5.87 1/2.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules, loose valent 4c. la livre, packed 4 1/4c. clear rib sides à 5 à 5 1/4, clear sides 5 1/2c. Au détail il faut payer 1/4c de plus. Les épaules sont rares et en demande.

BŒUF—Le stock est faible et le marché est actif. Nous cotons: Western à $10.75@$12 le baril et $6.50@$7 le demi-baril. Fulton Market à $6@$6.25 le demi-baril et $16 le baril.

JAMBONS—Son approvisionnement et se vend à 9 1/2 à 10c la livre pour le choix sugar cured (canvassed) small sized. Le medium average à 9 1/4@9 1/2c, large size à 8@8 1/2, uncanvassed à 8c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

GRAISSE—La graisse se vend pour la consommation locale. En tierçons, packers, à 6 1/2@6 3/4, refined 7 1/4@7 1/2, en barillets, packers, à 7 1/2, refined à 7 3/4, en baquets à 7 3/4. Au détail, il faut payer 1/4c de plus.

BACON—Nous cotons: Epaules à 4 3/4c la livre, clear rib sides à 5 3/4, clear sides 5 7/8 à 6. Au détail, il faut payer 1/4c de plus. Le stock est abondant et les côtes sont en bonne demande à des prix fermes.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement est faible et le choix vaut 8c la livre. Pas de demande pour les qualités inférieures.

PORC—Nous cotons mess, vieux $9.50 le baril, nouveau $11 à $11.12 1/2. Au détail, vieux à $10,25, nouveau 11.50. Le pare est rare. Les prix sont fermes et sans changements.

Se vendent au job: Prime mess pork à $10 le baril, rump pork à $9.25 à 9.50, extra prime pork $8.50, family clear pork $10 à $10.25, pig pork $9.75 à $10, pigs tongues 4 1/2 à 4c. la pièce, le demi-baril, pigs feet $1.00 le barillet, $2,00 par kit, $4.50 le baril, $5 le tierçon, rump ribs $6.50 le baril, $6 le tierçon, side ribs $6 le baril, $7.50 le tierçon, pigs tongues 4@4 1/2c pièce, tongues 4c la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest à $1.06@$1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Reçu ce matin 10,617 sacs. Le jaune est très rare et les prix ont haussé de 2c le boisseau, et la demande est meilleure pour le mêlé et blanc et les prix n'ont subi de changement. Vendu 3150 sacs dont 200 jaune mêlé à 45c. le boisseau, 400 et 200 blanc à 45c. 100 clo x blanc à 45 1/2c. 250 choix blanc à 46c et 500 jaune à 48c.

MAIS EN GRENIER.—Nous cotons: pour les cargaisons mêlé No 2 à 40 1/2c. le boisseau. Reçu ce matin 285,854 boisseaux.

BLÉ—Nous cotons pour les cargaisons le St-Louis No 2 à $1.10 à $1.11 le boisseau.

AVOINE—Reçu ce matin 3343 sacs. Le stock est bon mais calme. Vendu 800 sacs dont 500 35 1/2c et 300 à 36c. le boisseau. Nous cotons le St-Louis à 37c.

SON—Le stock est faible et les prix ont haussé de 2 1/2c. les 100 livres. Vendu 250 sacs à 90c. les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 2491 balles. Le stock du ordinary et prime est bon, mais le choix est rare. Le marché est calme. Nous cotons ordinaire à $10 à $12, prime à $14 à $15, choix à $16 à $17 le tonneau.

LAINE—Le marché est calme. Nous cotons: Burry à 8 à 10c. la livre, la Louisiane clear 18 à 20c. le clear Lake à 19@21c. la livre.

MOUSSE.—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 3@3 1/2 la livre; la grise mêlée à 3@3 1/4, la noire à 3 3/4 à 4.

VOLAILLES—Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $3.50 la douzaine, les poulets à $2.50 les canards $3@3.25 les oies à $5 à $6, les dindes à $15@$18 la douzaine. Le stock est réduit mais suffit à la demande.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'Ouest à 13 à 14c. la douzaine, ceux de la Louisiane à 14.

BEURRE.—Nous cotons: New York Creamery, fine firkins 25@26; Fancy Western Creamery @ 28c.; Prime Creamery 20 @ 22c; Prime Creamery 25@26c. New York Dairy fine 22@24c; Do. Good 18@19c; Do Fair 16@17c.; Choix Western 17@18c.; Western Dairy tubs fine 16@17c.; Western do. repacked good 12@14c.; Western milled 8@9; Western inférior 5c.; Western roll, strictly choix jaune en baquets, dry packed 15@17c.; ce packed en frines 13@14c. par livre.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre Peach Blows valent $2@$2.25 le baril, Russetts $1.70 à $1.85. Peerless $1.60. Les oignons valent $2.75 à $3.25 le baril, les pommes $2.50 à $3.50, la choucroute à $7@$9 le baril.

RIZ—Reçu ce matin 66 barils.

Nous cotons: Clean No. 2 à 4 à 4 1/2c. Common 5 1/2@5 1/2c, Ordinary 5 1/2@5 3/4c, Fair 5 7/8, Good 6@6 1/4c, Prime 6 1/4@6 1/2c, Choice 6 3/4 la livre.

SEL—Nous cotons: Coarse 92 1/2@95c. fine $1.45@$1,50 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le minot, en poches 1 1/2@7 selon la grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la campagne en mauvais état à 4c. la livre, en bon état à 6 à 6 1/4, dry salted 9@9 1/4, dry flint 10@11c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 5 1/2c., de 70 à 84 livres, 6 1/4@7c., au-dessous de 70 livres 5@5 1/4c., peaux de vaches comme elles viennent 5 1/4c., Kips 25 à 30 livres 5 1/4c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c., chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@22c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 5 1/4@6.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165@$175, extra pipe 56 pouces $120@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110, extra boucauts 48 pouces $120@$130, extra clares $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115@$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 2@20c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. la boîte et $5 le boucaut. Aux steamships $4 la tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, choix, par tête		$[illegible]	
do	1re qualité	[illegible]	
do	2e do	[illegible]	
do	3e do	[illegible]	
Bœufs du Texas, choix, par tête		$[illegible]	
do	1re qualité	$30	$35
do	2e do	$15	$25
do	3e do	$10	$12
Cochons, 1re qualité, par lb brute		[illegible]	
do	2e do	[illegible]	
do	3e do	[illegible]	
Moutons, 1re qual., par tête		$4 00	4 50
do	2e do	$3 00	3 50
do	3e do	$2 00	
Vaches laitières, 1re qualité par tête		$65 00	75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête		$40 00	50 00
Vaches de 1 an avec veaux		[illegible]	
Veaux, 1re qualité, par tête		$8 00	9 00
do 2e		$6 00	7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête		$10 00	11 00
ceux d'un an, 2e qualité, par tête		$8 00	9 00

BULLETIN MARITIME.

JEUDI 20 MARS 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Chrysolite, Jones, Liverpool
Barque (norv) Erna, Sorensen, Malaga
Barque (norv) Prudentia, Geraldsen, Queenstown
Steamship Margaret, Baker, Key West via Cedar Keys
Navire Morning Star, Earle, Liverpool
Barque (autr) Norina, Suttora, Gibraltar

ARRIVÉS.

Steamship Lizzie Henderson, Miller, Tampa
Goélette M M Chase, Beers, Jamaïque

BATEAUX A VAPEUR.

Chas Morgan, Stein, de Cincinnati
Joe Webre, Hotard, Bayou des Allemands
Bart Able, Sinnott, de Grand Ecore
Bonnie Lee, Scovell, de Minden (précédemment rapporté comme ayant coulé bas)
Eva, DeBouchel, de St Jean Baptiste
Emma Irvine, Shaw, du bas du fleuve
Alvin, Scovell, du bas du fleuve
Chas P Chouteau, Thorwegan, de Memphis
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Henry Tete, Aucoin, du Bayou Lafourche
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Silver City, Wood, de Shreveport

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Chrysolite—1411 balles coton—en transit, de Galveston—359 balles coton, 204 sacs poudre d'os

MALAGA—par barque Erna—600 balles coton 45,680 merrains

QUEENSTOWN—par barque Prudentia—6125 sacs tourteaux

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—par steamship Margaret—Key West—1220 barils farine, barils farine, 150 barils résine, 50 barils gru, 70 barils pommes de terre, 10 barils sucre, 5 barils whisky, 150 tierçons graisse, 10 tierçons bacon, 5 boucts bacon, 5 boucts sucre, 900 sacs maïs, 60 sacs avoine, 20 sacs son, 30 balles foin, 15 colis m'dises diverses—Cedar Keys—100 barils farine, 10 tierçons bacon, 50 sacs maïs, 10 sacs avoine, 19 colis m'dises diverses

LIVERPOOL—par navire Morning Star—4520 balles coton, 4320 merrains

IMPORTATIONS.

CETTE—par barque Giuseppino & Vincenzo—25 barriques vin, 200 tonnes sel

LIVERPOOL—par barque Richard Parsons—12,110 sacs sel

ILE RUATAN—par goélette Wm Thompson—1500 régimes bananes, 1500 figues bananes, cocos

Arrivages de Produits.

CINCINNATI—par steamer Chas Morgan—frêt assorti

BAYOU DES ALLEMANDS—par steamer Joe Webre—47 boucts sucre, 47 barils mélasse, 2 barils sucre 136 sacs riz brut

GRAND ECORE—par steamer Bart Able—574 balles coton, 246 sacs graines coton, 5 barils sucre, 17 boucts sucre, 9 barils mélasse, 6 demi barils mélasse

MINDEN—par steamer Bonnie Lee—289 balles coton

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—32 boucts sucre, 39 barils riz, 12 sacs riz brut

MEMPHIS—par steamer Chas P Chouteau—3911 balles coton, 2985 sacs graines coton, 2157 sacs tourteaux, 520 barils huile, 42 barils farine

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay—62 balles coton, 152 boucts sucre

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Henry Tete—6 balles coton, 4 sacs coton en graine, 95 barils mélasse, 84 boucts sucre, 131 sacs riz brut

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—25 boucts sucre

SHREVEPORT—par steamer Silver City—1028 balles coton, 200 sacs graines coton, 350 sacs tourteaux, 464 sacs farine graines coton

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY—220 balles coton, 106 boucts sucre, 5 barils mélasse, 3490 sacs graines coton, 1 baril fond de citerne

NEW ORLEANS & MOBILE RAILROAD—49 balles coton, 56 sacs graines coton

CHICAGO, ST-LOUIS & N. ORLEANS R. R—449 balles coton

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Morgan City, Reed...parti 12 mars
Steamship Lone Star, Cisco...parti 15 mars
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 15 mars

LIVERPOOL.

Steamship Rubleboge, Stephenson...parti 6 mars
Barque Walle, Sorensen...partie 5 mars
Navire Forest Belle, Scott...parti 1 mars
Steamship Thessalia, Thompson...parti 6 mars
Navire Queen of the East, Dunham...parti 27 fev
Barque A E Bottaford, Atkinson...partie 6 mars
Navire Southern Rights, Baird...parti 9 fev
Navire Richard Parsons, Packard, expédié 26 jan
Barque Inverceak, Gatson...partie 24 jan
Barque H G Hussey, Daniel...partie 23 jan

DUBLIN.

Barque Tropic, Kenner...partie 26 déc

LONDRES.

Navire Bombay, Peterson...parti 8 mars

BRISTOL.

Barque Filadelfia, Peldrugo...partie 22 jan

LUSSIEN.

Barque Pied, Taccobehia...expédiée 4 fev

HAVRE.

Barque Rebus, Pedersen...partie 8 mars
Navire Annie Goudey, Bent...parti 12 fev
Navire Zephyr, Kelly...parti 12 fev
Navire Nunquam Dormio, Cousins...parti 22 fev
Navire Crescent City, Delano...parti 22 fev
Brick Valentine, Folkenburg...parti 6 fev
Navire Ile Marthe, Oliver...parti 13 fev
Navire William, Jonthaay...parti 31 jan

HONFLEUR.

Barque Kalliste, Kittel...partie 6 jan

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, en charg't 8 fev

MARSEILLE.

Steamship Guadeloupe, Mende...parti 12 fev
Barque Honor, Maraglia...partie 19 jan
Barque Virginie-de-Guardia, Scotto, en charg't 8 fev
Barque Arcangelo Padre, Scala en charg't 17 jan

ROUEN.

Barque Kate, Anderson...partie 5 fev
Barque Admete, Moss...partie 20 déc

CETTE.

Barque Giuseppe Vincenzo, Stella...partie 30 déc

BREME.

Barque Smidt, Nobte...partie 12 déc

GÊNES.

Brick Nellie, Longoburdo...parti 4 jan

NAPLES.

Barque Ariadne, Biancon...partie 20 déc

LISBONNE.

Barque Nuevo Mundo, Mansca...partie 3 jan

TRIESTE.

Barque Jason, Anderson...partie 1 jan
Barque Fortuna, Gladulich...partie 13 déc

ALEXANDRIE.

Barque Charlotte, Johansen...partie 27 nov

BARCELONE.

Barque Aurora, Anderson...partie 14 fev
Barque Juno, Linde...partie 26 déc

MALAGA.

Barque Yetona, Sanchez...expédiée 14 fev

ALMERIA.

Navire Fylgia, Jensen...parti 2 mars
Navire Lorely, Marcussen...parti 2 mars

PALERME.

Brick Cinque Sorelle, Luna...parti 19 fev

GIBRALTAR.

Barque Stenuggar, Tonnies...partie 30 jan

RIO DE JANEIRO.

Barque Ame, Miller...partie 3 [illegible]
Barque Nuova [illegible], Michele...partie [illegible]